

---

# Communiqué de presse

---

VILLE DE VICHY

## La nouvelle Mouette

Un transport écologique

entre les deux rives de l'Allier

Les orages et le temps ont eu raison de la Mouette, le petit bateau de la Ville de Vichy qui, depuis des années, transportait Vichyssois et touristes de la rive droite à la rive gauche de l'Allier.

Dans le cadre de ses actions en faveur de la protection de l'environnement, la Ville de Vichy a, pour la remplacer, choisi un bateau électrique hybride, moins "pollueur" et moins consommateur d'énergie.

La nouvelle navette, **la Mouette II**, pouvant accueillir 11 passagers (*dont 3 places adaptées aux personnes en fauteuil roulant*) et stocker vélos (*4 à 5*) et poussettes, effectuera les traversées entre la Rotonde et la Marina. Ce **service gratuit** sera assuré 6 jours sur 7 (non définitif), dont les week-ends, de 13h30 à 18h30, ainsi

que les soirs de semi-nocturnes à l'hippodrome, et ce de mai à septembre (jusqu'à la fin des courses).

La Mouette II est un bateau de type catamaran, de 8,60 m de long pour 2,50 m de large, et circule à une vitesse maximum de 10 km/h, avec une autonomie électrique de 4 à 5 h (temps de recharge 10-12 h).

La Ville de Vichy a bénéficié pour l'acquisition de ce bateau pour un montant de 87 680 €, d'une subvention de 3 500 € d'EDF (pour le moteur électrique).